

Application de l'article 51bis du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.  
Question orale de G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller communal, relative à la création d'une ligne de tram au boulevard Industriel.

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Dans un article récent d'autocélébrations, l'Echevine de la « Mobilité » et du « Développement de la Ville » s'est plainte du manque de respect dont elle a souffert depuis la pénible séquence « Good Move ». Pour autant, le manque de respect transpire d'une prise de parole médiatique qui n'épargne ni les approximations, ni même les mensonges. Rien n'aurait été réalisé avant son avènement au Collège. Pire, dans un dossier où l'Echevine n'a absolument rien obtenu (ou voulu obtenir) elle a le culot, après cinq années d'absence de résultat, de rejeter sur d'autres la non-obtention de la création d'une ligne de tram sur le boulevard Industriel, en vue de desservir les vastes développements urbains en voie de création sur les rives de bassin de « Biestebroeck ».

*L'Echevine déclare de la sorte « C'est notre souhait à 2.000 %. Lors de la création du PPAS « Biestebroeck », la majorité en place à l'époque a raté l'occasion de créer cette ligne. Le plan tram de la « STIB », qui ne comprend pas le boulevard Industriel, a été lancé il y a de nombreuses années. Quand je suis arrivée comme Echevine, j'ai constaté qu'on était passé à côté. On est en discussion avec la Ministre pour trouver des solutions. On négocie avec « De Lijn » pour créer un tram-bus. Il faut trouver des moyens pour augmenter la capacité de la ligne. On relance sans cesse la « STIB » et la Région pour ce projet ».*

Ainsi, un Collège communal aurait la possibilité de créer une ligne de tram, compétence exclusivement régionale ! Tant les travaux du PPAS que les travaux du Parlement bruxellois, ou encore les expressions médiatiques consultables par chacun, démontrent que dès les travaux d'élaboration du PPAS, la Commune a proposé et réclamé avec force la création d'une ligne de tram, l'implantation des bâtiments fut par ailleurs ajustée pour en tenir compte. En aucun cas, l'incohérence et l'imprévision ne peuvent être mis au débit de la Commune.

Notons que depuis 2019, l'Echevine dispose de « sa Ministre » comme elle le signale pour imposer une politique d'inspiration écologique dans notre commune. Quel échec donc de n'avoir reçu aucune garantie quant à l'obtention d'un équipement qui aurait été développé en cohérence entre « Mobilité » et « Développement territorial » dans toute autre ville que Bruxelles. On se souviendra que cette année, lors de la programmation des nouvelles lignes de tram ou leur prolongation, la demande anderlechtoise était à nouveau oubliée.

Le Collège peut-il donc nous faire l'exposé des initiatives prises et des résultats obtenus pour obtenir la réalisation ou, au moins obtenir des garanties sérieuses, quant à l'élaboration d'une ligne de tram desservant la zone du canal ?

Ensuite, sur la question du développement d'une gare routière internationale à proximité d'Erasme, nous lisons effarés « *J'espère que cela n'arrivera pas chez nous. J'en discute régulièrement avec ma Ministre (Elke Van den Brandt). On a encore eu une discussion après les débats autour de la gare du Midi, notamment pour déplacer ces bus. Personne au Collège ne veut cette solution à « Erasme ». Il y a un hôpital à côté et on a développé tout un nouveau quartier. On discute avec la Ministre pour essayer d'identifier d'autres endroits dans la région.* ». Bref, là encore des discussions infructueuses car cette idée de flanquer cette gare de bus au milieu d'un quartier en plein développement, au risque de déstructurer toute une partie de notre commune, la zone de « Neerpede » y compris, persiste à être l'un des projets les plus funestes de la Région pour notre commune.

Le Collège peut-il nous dire ce qui est entrepris pour faire renoncer la Ministre de la « Mobilité » à son projet de gare de bus à « Erasme » ? Avez-vous des garanties ? Quelles mesures le Collège compte-t-il prendre si la Ministre impose son projet ?

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH répond que G. VAN GOIDSENHOVEN se réfère à un article de « la Capitale ». Et elle profite de l'occasion pour confirmer que l'interview est assez fidèlement reproduite dans cet article, ce qui n'est pas toujours le cas. Cela n'enlève rien au fait que ce qui a été dit peut-être abordé selon un certain angle ou sorti de son contexte. Par exemple, elle ne s'est pas plainte d'avoir été traitée de manière irrespectueuse l'année passée. On lui a demandé, comment sa famille avait vécu la situation et comment elle la vit aujourd'hui ? Elle n'est pas la seule femme politique à devoir vivre avec des menaces et des violences. Rappeler cela n'a rien à voir avec le fait de se plaindre, mais bien avec le fait d'attirer l'attention sur ce sujet et de changer la situation que vivent beaucoup de femmes politique.

En ce qui concerne le tram, elle rappelle l'historique du dossier. Le PPAS a été développé entre 2015 et 2017. A cette époque, la question des transports publics n'avait pas été élucidée. Un « Plan bus / tram », au niveau régional, ne s'écrit pas du jour au lendemain car il est soumis à des années de planification et de préparation, parfois de 10 à 15 ans. Une fois décidés, il est difficile de les ajuster.

Le Collège essaye d'intégrer la question du tram du boulevard Industriel dans le plan existant.

La question de la gare routière n'est pas tranchée et la situation à la gare du Midi joue un rôle. Nous sommes en discussion avec la Région à ce sujet et attendons la décision de la Région. Nous avons bien exprimé et expliqué les craintes d'Anderlecht et nous avons clairement dit ce que l'on souhaite.

G. VAN GOIDSENHOVEN pense qu'on réécrit l'histoire, une fois de plus. Le prédécesseur de Madame la Ministre VAN DEN BRANDT ne voulait pas plus qu'elle développer une ligne de tram ; c'était bien là le problème. C'est pour cela que, malheureusement, cette question n'a pu être consolidée. Mais la demande d'établir un tram a été immédiate et n'a pas fait partie des travaux d'Urban.

Quant à venir dire qu'on aurait soi-disant une grande influence mais que l'on ne parvient à obtenir ni le tram, ni l'abandon de ce funeste projet de gare routière, il trouve cela décevant. Le fait de pouvoir faire peser la parole d'une Commune aussi importante qu'Anderlecht devrait pouvoir être dans les cordes de ceux qui font bon accueil aux demandes souvent très précises et pointues de la Ministre VAN DEN BRANDT pour ces projets sur Anderlecht. Il faut négocier afin que les priorités d'Anderlecht soient respectées, à moins qu'il ne soit pas important de développer le tram et que cette gare routière n'est finalement pas un si mauvais projet. Si cette gare routière voit le jour à Erasme, ce quartier sera alors malheureusement perdu.